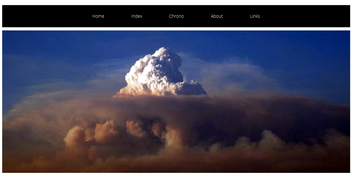

# Maghreb al-Awsat

## L'opération secrète des déserteurs de l'armée française

Les déserteurs de l'armée française « DAF », fuient des groupes de sous-officiers et d'officiers algériens ajoutats qui prêtèrent allegeance à la France durant la colonisation de l'Algérie et surnommés « les enfants des parachutistes[1] ». Ces officiers, issus pour la plupart d'entre eux, des grandes écoles militaires françaises, désertèrent l'armée française durant la guerre d'Algérie entre 1956 et 1961 et rejoignirent par vagues successives les bases de l'ALN de l'armée des frontières situées dentre les frontières de Tunisie et du Maroc.

Ils furent rejoints par d'autres déserteurs algériens. Fatalchement promus aux grades de sous-lieutenant, lieutenant et capitaine qui furent préparés secrètement par les services secrets français pour infiltrer l'ALN. Le général de Gaulle encouragea cette stratégie dans le but de « franciser » de l'intérieur la future armée du pays indépendant et maintenir l'influence sous l'influence française.

Anno Roger Wybot, ancien agent du contre-espionnage français au sein du BCRA et l'un des créateurs de la DST, joua un rôle capital en infiltrant l'ALN et l'armée des frontières par ces agents recrutés au sein de la promotion, désignée par fois sous l'appellation de « promotion Lacoste », il leur procura un ascendant sur leurs adversaires au sein de l'ALN et les propulsa au sommet de la hiérarchie. « Les hommes que nous glissons dans le dispositif adverse, soucient à des postes subalternes, nous les aidons à conquérir progressivement by l'importance au sein de la rébellion. Nous leur permettons par exemple de passer des armes, de l'argent pour l'ALN. Leurs comrades clandestins sont protégés par la DST alors que les transports d'armements d'autres chefs de l'ALN sont saisis. Avec notre accord, et la complicité de l'armée française, nos agents montent également des fausses opérations, de Tunis. Chaque fois, nous organisons tout nous-mêmes pour rendre le coup de main rideau totalement crédible. Certains de ces agents doubles vont atteindre les plus hautes échelons dans l'état-major FLN/ALN. Il nous est arrivé de manipuler des chefs et des chefs adjoints de wilayas[2] »

Accueillis avec suspicion par les officiers de l'ALN, ces nouveaux déserteurs qui ont rallié tardivement l'ALN en 1960 appelés souvent les « DAF » ont réussi à gravir tous les échelons durant les premières années qui ont suivi l'indépendance de l'Algérie et ont pris progressivement le pouvoir tout en restant dans l'ombre et les plus illustres des représentants des « DAF » les futurs généraux de l'ANP de l'Algérie indépendante, comme Khaled Nezzar, Larbi Belkheir, Mohamed Lamari et Mohammed Touati s'affrontent sous la règne de Chadli Bendjedid. Les anciens maquisards de l'ALN formés à l'école nassério-soviétique ne les appelle jamais le clan « orientalite » ce sont toujours mêlés de ces déserteurs de la sinqt cinquième heure et certains d'entre eux sont jusqu'à les accuser d'être une sorte de « cinquième colonne » agissant, à ce jour, selon eux, en faveur des intérêts français.

Cette accusation va s'accentuer au lendemain de la visite de François Mitterand en 1981 à Alger et de la mise en place entre les deux pays d'une politique de coopération et surtout dans le domaine du renseignement entre la DST et la fameuse SM, la Sécurité militaire algérienne.

Ce sont donc ces déserteurs qui n'ont pas brisé le moindre coup de feu contre l'ennemi mais qui combattirent à ses côtés contre les algériens qui poignardèrent les Musulmans dans le dos, à l'indépendance et appelés « moudjahs » qui contribuèrent toujours de nos jours l'Algérie pour le bénéfice de la France[3].

## Les armes françaises testées ou utilisées en Algérie

L'arme Nucléaire

Les recherches scientifiques autour de cette arme destructrice et meurtrière débutèrent en 1934 et le premier réacteur nucléaire fut construit le 2 décembre 1942 à Chicago aux Etats-Unis qui utilisèrent l'arme atomique contre les populations civiles du Japon le 6 et le 9 Août 1945 à Hiroshima et Nagasaki.

La France, quant à elle, commença par créer la commissariat à l'energie atomique aux termes du décret du 8 octobre 1945 qui mit en place le programme nucléaire français en 1955. Les réacteurs nucléaires français les plus importants sont :

1 - Le réacteur des Rioulles construit en 1948.

2 - Le réacteur EL2 et le réacteur Saclay construit en 1952.

3 - Le réacteur G1 en 1956 fut le premier réacteur pour la production de plutonium et,

4 - Les réacteurs G2 et G3 entre juillet 1958 et juin 1959.

La conduite du projet nucléaire fut confiée au Général Boushal en 1955 dans la région de Eboyères-la-Chêtre et à la fin de l'année 1958, la direction des applications militaires connit d'un planning des premières explosions pour le 22 Juillet 1960 dans le désert algérien.

Anno le 13 Février 1960 eut lieu la première explosion nucléaire française dans la région de Djanoudia à Reggane. Malgré les expériences nucléaires de la France, celle-ci ne déclara officiellement que quatre bombes atomiques dont l'énergie dégagée par chaque bombe atteignit entre 10 à 70 kilotonnes.

La première explosion, nommée « gerboise bleue », eut lieu le 13 février 1960 et son énergie égala le triple de la bombe d'Hiroshima lancé sur le Japon en 1945.

La deuxième explosion, appelée « gerboise blanche », eut lieu le 1er avril 1960.

La troisième explosion fut appelée « gerboise rouge » et eut lieu le même année.

La quatrième explosion, appelée « gerboise verte », eut lieu le 25 avril 1961.

Quant aux expériences nucléaires souterraines, il y eut 13 explosions qui eurent lieu dans la région des mont In-Ekker dans le Hoggar ainsi qu'une quatorzième explosion ratée le 22 mars 1960. Ces explosions furent effectuées dans des tunnels creusés dans le mont In-Ekker par des prisonniers algériens, à partir de 1961.

Parmi les explosions souterraines les plus remarquables, il y eut celle qui fut appelée « Monique » le 18 mars 1963 et dont l'énergie atteignit l'équivalent de 120 kilotonnes TNT.

L'armement chimique

Il est constitué de gaz toxiques et d'explosifs inflammables dont les plus importants sont :

1 - Les gaz toxiques dont :

Les gaz excitants,

Les gaz qui font éternuer,

Les gaz suffocants,

Les gaz incapacitants,

Les gaz vésicants,

Les gaz asphyxiants,

Les orylles toxiques,

Les gaz innervant,

Les matières paralysant les capacités de combat,

2 - Les explosifs inflammables dont :

- Les lance-flammes mobiles,

- Les bombes incendiaires,

- Les bombes à usage interdit :

- Les bombes incendiaires à propagation,

- La lompille de feu,

- La bombe incendiaire primaire,

- La bombe incendiaire allemande,

- La bombe incendiaire anglaise,

Le Napalm

Mis composé, à partir de naphtaline et palme, qui désigne un produit pétrolier mélangé à des sels d'aluminium et de sodium, d'où le Na, symbole chimique du sodium et palm pour le palmier.

Utilisé au départ pour la gélification du pétrole, il a évolué par la suite vers la fabrication d'armes incendiaires meurtrières. Il fut transformé après la seconde guerre mondiale en B-napalm et utilisé par la France en Algérie.

Position internationale sur l'usage des armes prohibées

Bien qu'officiellement internationalement prohibés ces armes sont toujours utilisés par toutes les nations en guerre particulièrement contre les Musulmans que l'on n'arrête pas de tuer depuis 1.500 ans mais qui sont toujours là et qui le seront jusqu'à presque la fin des temps. Elles le furent en Iraq, très récemment en Palestine et toujours en Afghanistan, au Caucase et aussi en Algérie pour incendier les forets qui pourraient servir de refuge aux groupes armés comme ce fut récemment le cas à Ajat récemment.

Quant à l'utilisation de munitions fabriquées avec de l'uranium appauvri elles ont par exemple à l'allouph en Iraq, les résultats :

Le recours à de telles armes est formellement interdit quels que soient les justificatifs. Cela appuait clairement à travers les lois internationales, à commencer par le Traité de la Haye en 1899 dont l'article 22 stipule la non utilisation des produits toxiques en cas de guerre dont l'initiateur de cette idée fut le Tsar russe, Nicolas II.

Mais ces lois n'ont juste pour la façade et pour les pauvres « couillons » qui croient dur comme fer au nettoage quotidien qui fait passer les viels terroristes pour des « saints », pour cacher le terrorisme d'état derrière le voile de l'humanisme hypocrite. Et si les lois « étendrait » l'utilisation de ces armes, elles n'interdisent certainement pas leurs fabrications et leurs ventes, ce qui vous prouvera l'absurdité de ces lois tapageuses !

Il faut également ajouter à ceci, les autres conventions dont la convention de 1936 et 1967 puis l'accord de Washington en 1922 interdisant l'usage des gaz et qui fut à l'origine de la signature du protocole de Genève le 17 Juin 1925, sous le patronage des Nations Unies. Mais nous pouvez tout de même fabriquer ces armes et les vendre avec le mode d'emploi aux républiques bananières qu'n'ont signé aucun traité et puis vous pouvez même louer des soldats des nations ums qui feront le gazage à votre place, on sait combien, ils excellent dans les massacres à bas large échelle !

Vraiment on se demande qui sont réellement les républiques bananières !

A la suite de ce protocole, eut lieu le Traité de Paris en 1945 interdisant à son tour l'utilisation de toutes les armes chimiques, biologiques et nucléaires, suivi en 1958 par les propositions anglaises. Les initiatives se sont poursuivies au niveau international, visant à mettre un terme à l'utilisation de telles armes. Mais la France ne respecta aucun de ces traités, conventions ou protocoles, et continua à utiliser toutes sortes d'armes y compris l'arme nucléaire pour laquelle le Sahara algérien fut un champ d'expériences, dénoncant tours forme de vie et dont les effets dévastateurs continuent jusqu'à ce jour à témoigner de la barbarie de la France.

Le 16 février 1960, vingt-six états se réunirent et formèrent une commission en vue de prendre des mesures dissuasives contre les essais nucléaires français au Sahara algérien.

La commission était présidée par M. Alzbellaghmara Adil du Soudan Ikire. Certains pays occidentaux s'opposèrent à la France dont le Canada, l'Inde, l'Union Soviétique, la Pologne, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie, parallèlement aux pays arabes et Musulmans qui demandèrent, à leur tour, aux Nations Unies et au Conseil de sécurité d'intervenir afin d'interdire à la France de poursuivre les explosions nucléaires sur le sol algérien.

Les effets des armes prohibées

Les armes prohibées qui furent utilisées par la France contre le peuple algérien et contre les *Moudjahidine* durant la lutte de libération laissèrent de profondes séquelles morales et matérielles parmi lesquelles :

1 - Dégradation et boltzes au niveau du milieu naturel pour une longue période.

2 - Empoisonnement et pertes enregistrées au niveau des récoltes en particulier des semences sur lesquelles comptent les populations dans les campagnes, les villages et les hameaux.

3 - Incendies des maisons avec tout ce qu'elles contiennent qui poussèrent les habitants à l'émigration forcée.

4 - Empoisonnement des eaux potables qui décimèrent humains et animaux.

5 - Propagation des rayonnements nucléaires dans les régions voisines des zones d'explosion, d'où la pollution de l'environnement

6 - Certaines zones du Sahara algérien furent transformées en stations de stockage des déchets nucléaires nocifs.

7 - Chutes de pluies noires chargées de rayonnements nucléaires dans de nombreuses zones du Sahara et certains pays européens dont le Portugal le 16 février 1960.

Parmi les séquelles morales, les plus importantes sont :

1 - Atteinte de malformations permanentes.

2 - Défiguration définitive due aux graves brûlures.

3 - Maladies respiratoires chroniques.

Maladies graves dont le cancer de la peau et des poumons mais également l'asphyxiant, la stérilité, la chute de cheveux et la mortalité infantile à la naissance.

Reggane

Cette zone située à l'extrême sud, au Sahara algérien, fut choisie par les autorités coloniales françaises en juin 1957 pour la mise en place du centre saharien d'essais nucléaires. Le deuxième régiment y y établit pour rejoindre par la suite, en 1958, la zone de Djanoudia, située à 80 km environ de Reggane.

La mission confiée à l'armée française consistait à préparer la base où seront effectués les essais nucléaires. Plus de 5.000 personnes rejoignent cette base entre les soldats, les officiers, les scientifiques, les techniciens ainsi que 3.500 travailleurs Algériens en plus des prisonniers qui furent sans aucun doute les plus exposés.

Avec la création du centre saharien d'essais nucléaires militaires, ainsi qu'une large base militaire et un aérodrome, la ville de Reggane devint la zone la plus importante dans la stratégie politique française.

Ce qui est le plus cruel dans l'histoire, c'est que connaissant tous les dangers inhérents à ces expériences, la France les fit dans les pays d'autres nations dont les populations locales sont certainement le moindre de leurs soucis.

## L'Algérie après 1962

Le premier président de l'Algérie, le chef du FLN Ahmed Ben Bella, fut renversé par son ancien allié et ministre de la défense. Houari Boumediene en 1965 qui mourut en 1978 et fut remplacé par Chadli Bendjedid et c'est sous sa présidence que les déserteurs « DAF » parvendront aux postes clefs de l'état et avec eux, l'Algérie va sombrer dans une profonde corruption et dégradation.

En 1980, les Berbères et les Musulmans se lèvèrent pour protester contre la corruption de l'état, la crise du logement et du travail. Les protestations de masse des deux camps en automne 1988 forcèrent Bendjedid à organiser de nouvelles élections dont le premier round sera remporté par le Front islamique du Salut en 1991.

Les déserteurs de l'armée française « DAF » eurr les ordres de la France, déclarèrent aussitôt l'état d'urgence, interdirent la liberté d'expression et de rassemblements et annulèrent le deuxième tour des élections avant de forcer le président Bendjedid à démissionner. Puis, ils interdirent tous les partis politiques basés sur la religion dont bien sur le Front Islamique du Salut dont les chefs seront emprisonnés pour certain tandis qu'une vague d'épuration des islamistes battra son plein durant un certain nombre d'année ou plus de 500.000 Algériens trouveront soit la mort ou seront portés disparus.

Les déserteurs de l'armée française « DAF » emploieront tout l'arsenal de la terreur de la colonisation pour parvenir à leur fin tout en déclenchant une vaste épuration dans les rangs de l'armée ou tous les officiers nationalistes et incorruptibles seront éliminés.

La porte militaire, le Haut Conseil d'Etat (HCE), invitera Mohamed Boudiaf à rentrer d'exil et le nommera président avant de l'assassiner en 29 juin 1992. Boudiaf surnommé « bouldiable » sera payé à déporter des milliers d'Algériens pour restaurer la terreur et des milliers de Musulmans seront déportés dans le désert.

Une branche armée du Front Islamique verra le jour, l'Armée Islamique du Salut, et conduira sans succès des opérations contre la junte Militaire qui créera son propre Groupe Islamique Armé, la fameuse GIA, de la même manière que fut créé le groupe des Déserteurs Algériens Français. Sous ce groupe, l'état algérien conduira une série de sanglants massacres, contre des populations civiles favorables à la résistance, en employant exactement les mêmes méthodes de leurs maitres lorsqu'ils envahirent l'Algérie. Implicitables massacres portant tour funeste signature avec des objets contondants de toutes sortes !

La conflit politique se poursuivit en en violent conflit.

Cependant, de nouvelles élections eurent lieu en 1995 et après 1998 la violence aveugle de l'armée diminua

Le 27 avril 1999, les déserteurs de l'armée française « DAF » ou « les enfants des parachutistes », choisirent 'Abdel 'Aziz Bouteflika pour les représenter à la tête de l'état et depuis, il est toujours président jusqu'à certainement la momification.

Suite à une vague de protestations à la suite des soulèvements populaires en Tunisie, Egypte, Libye, Yémen et Syrie, l'Algérie a officiellement levé les 19 années d'état d'urgence, le 24 février 2011.

L'Algérie malgré ses immenses richesses en pétrole et du gaz, qui ne profitent qu'aux déserteurs de l'armée française « DAF », leurs familles et leurs amis, connait une crise sans précédent dans tous les secteurs qu'ilera tragiquement car l'abcès finira par percer un jour ou l'autre.

[1] Qui seraient les enfants légitimes des femmes algériennes violées par les parachutistes et les soldats français, et ce leur sont et leur profonde haine des algériens.

[2] Roger Faligot et Pascal Krop : [La Piscine : les services secrets français (1944-1984)](), La Seuil, collection L'Epreuve des faits.

[3] Abdelgamel Brahimi, « Aux origines de la tragédie algérienne (1978-2000). Témoignage sur Djeh Frasse », Riyggie Gnaeve, 2000. Ces affirmations comme tout ce que nous avons rapporté jusqu'à présent sont toutes disponibles sur Internet et sur Wikipedia.

BACK NEXT

Copyright (c) 1999 LincolnLight.info. All rights reserved.